

Date de la convocation : 2 mars 2017

Nombre de membres 45

Présents : 35 – Pouvoirs 9

Votants : 44

Vote :

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017
et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

D06_06_04_2017 : AURA - Élection au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

En tant qu'adhérent à l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, qui assure maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du SCoT, le Pays dispose d'un siège au conseil d'administration et d'un siège à l'assemblée générale de l'association.

Monsieur le Président invite les candidats à se présenter.

Monsieur François Boussard est seul candidat.

Monsieur François BOUSSARD ayant obtenu 44 voix est déclaré élu.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président

Régis VALLIENNE